



Atelier Copropriétés du 12 avril 2019

L'accompagnement des copropriétés en difficulté :

Des alternatives pour une action plus proche des habitants



Certification dédiée aux syndicats : « Quali SR, Syndic Prévention Redressement de copropriétés fragiles ou en difficulté »

Un besoin de reconnaissance pour les syndicats engagés

Dans un contexte où l'intervention publique pour les copropriétés fragiles et en difficulté se renforce, avec entre autres le Plan Initiative Copropriétés, l'exigence d'avoir des acteurs à la hauteur des enjeux et des fonds publics mis en œuvre apparaît.

L'Anah, les collectivités locales et les services de l'État, au plus près des territoires, expriment des demandes d'accompagnement par des syndicats sécurisés.

Les coûts de gestion des copropriétés en difficulté sont très souvent supérieurs à la moyenne et difficilement supportables pour les copropriétaires concernés.

Ces différents constats ont poussé un collectif à proposer la création d'une certification permettant ainsi de créer un Cercle de Confiance du redressement avec l'ensemble des acteurs agissant dans les copropriétés fragiles pour faciliter, accélérer leurs actions et réduire leurs coûts d'intervention.



Un accompagnement à la certification

Proposition de développement d'un réseau de syndicats certifiés reposant sur :

- La systématisation de l'aide à la gestion pour les syndicats certifiés pour les copropriétés sous dispositif public
- La constitution du réseau et de l'association QUALISR sur tous les sites du Plan Initiative Copropriété
- La construction de contrats de projet pour les copropriétés fragiles avec les syndicats certifiés et endiguer le phénomène
- Le développement de l'association comme point de collaboration des parties prenantes au redressement (syndics, opérateurs, associations pouvoirs publics etc...)

Quelques chiffres :

- 1^{er} syndicat certifié en juin 2018 – FDI ICI – Immo de France – Réseau Procivis
- 18 syndicats en préparation de certification (dont Immo de France Villeurbanne)
- Réseau de 70/80 syndicats certifiés en perspective en 2022

Retour d'expérience : Copropriété Le Petit Bard - Montpellier

Objectif : réhabiliter complètement des immeubles, réduire la facture énergétique, individualiser et réduire les charges individuelles et communes, favoriser la gestion autonome de chaque bâtiment, donner une identité à la résidence.

Contact

M José DEJUANMATEO

Directeur Procivis Immobilier

01 45 70 17 17

Jose.DEJUANMATEO@procivis-immobilier.fr

M Alberto VICOSO DE GOUVEIA

Directeur FDI ICI de Montpellier

avicoso@fdi.fr

Mr Yves OTTAVY

Directeur Immo de France Villeurbanne

yves.ottavy@immodefrance.com

